

CoPéGE
COORDINATION PÉRINATALE GRAND EST

Association Loi 1901
10, rue du Dr Heydenreich
54042 NANCY Cedex

Siret : 844 364 505 00017

RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES
sur les COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CoPèGE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Dans le cadre de la convention avec l'ARS, votre association reverse la subvention aux réseaux membres. Nous avons analysé la correcte application des engagements fixés dans la convention avec la comptabilité, tel qu'indiqué dans le paragraphe XI de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

Compte tenu que votre Conseil d'Administration et votre Assemblée Générale Annuelle se réunissent le même jour, les délais normalement appliqués pour garantir une bonne communication aux membres n'ont pu être respectés. Dans la mesure où nous avons l'obligation de préciser dans ce rapport sur les comptes annuels l'organe compétent pour arrêter les comptes annuels, il ne nous est plus possible de mettre à disposition des membres de l'association notre rapport 15 jours avant l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villers-Lès-Nancy, le 17 mai 2022

EXPERTIS Partenaires & Associés

Commissaire aux Comptes

Une Associée,

Armelle BRICHLER

Commissaire aux Comptes

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	31/12/2021		31/12/2020	
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	7 060	1 484	5 576	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage	1 000	667	333	667
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	8 060	2 151	5 909	667
Comptes de liaison (1)				
TOTAL (II)				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	18 200		18 200	
Autres créances	480		480	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DIFPONIBILITES				
Charges constatées d'avance	213 168		213 168	257 891
TOTAL (III)	231 848		231 848	257 891
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF	239 908	2 151	237 757	258 558

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.
 (2) Dont à moins d'un an :
 (3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sans droit de reprise		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Dons et legs		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Ecart de réévaluation avec droit de reprise		
RESERVES		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserves de compensation		
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Autres réserves		
REPORT A NOUVEAU		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou imposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Dépenses non opposables au tiers financeurs		
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)(1)		5 576
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations		
Réserves des plus-values nette d'actif		
Immobilisations grevées de droits		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	5 576	
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	186 999	184 920
Fonds dédiés		
TOTAL (III)	186 999	184 920
DETTES (1)		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs	14 085	18 939
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	1 000	1 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 826	53 699
Autres dettes (5)	1 272	
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	45 182	73 638
Ecart de conversion passif		
TOTAL (V)		
TOTAL PASSIF	237 757	258 558

(1) Dont compte 1201 : résultats sous contrôle de tiers financiers.
 et compte 1201 :
 (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques.
 (3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
 (4) Dont à plus d'un an :
 (5) Dont fonds des majeurs protégés :
 Dont à moins d'un an : 45 182

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION			
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières Revenus des valeurs mobilières de placement, escoupées obtenus et autres produits financiers Reprises sur provisions Transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	(1 957) 102	184 920
Total des produits financiers		102	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		102	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(1 855)	184 920
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion - exercices antérieurs Sur opérations en capital Reprises sur provisions - reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement - reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations - reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif - reprises sur autres provisions Transferts de charges	2 450 1 484	
Total des produits exceptionnels		3 934	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion - exercice courant - exercices antérieurs Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions - dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement - dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations - dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif - dotations aux autres provisions réglementées		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 934	
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		28 571	184 920
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		30 650	
TOTAL DES PRODUITS		1 210 400	1 362 765
TOTAL DES CHARGES		1 210 400	1 362 765
EXCEDENT ou DEFICIT			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS	Bénévolat Prestations en nature Dons en nature CHARGES Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue		18 200	
- prestations de services			
- divers			
Production stockée ou déstockage de production			
Production immobilisée			
Dotations et produits de tarification		1 158 733	1 362 765
Subventions d'exploitations et participations			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		860	
Transfert de charges			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation		1 177 793	1 362 765
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières premières et fournitures			
Variation de stock			
Achats d'autres approvisionnements			
Variation de stock			
Achats non stockés de matières et fournitures		1 072	673
Services extérieurs et autres		141 581	93 516
Impôts, taxes et versements assimilés			
- sur rémunérations			
- autres			
Charges de personnel			
- salaires et traitements			
- charges sociales			
- autres charges de personnel			
Dotations aux amortissements et provisions			
Dotation aux amortissements :			
- des immobilisations		1 817	333
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant			
- pour risques et charges d'exploitation			
Autres charges		1 035 280	1 083 322
Total des charges d'exploitation		1 179 750	1 177 845
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 957)	184 920

Annexe aux Comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'évènement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association.

L'association n'a pas été en mesure de mener à terme l'ensemble de ses missions engagées en 2021. Celles-ci seront donc reportées sur 2022.

I - MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés, à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les règles générales appliquées pour l'établissement et la présentation des comptes annuels résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux, exprimés en euros courants.

II - COUTS PRIS EN CHARGE PAR DIFFERENTS ORGANISMES ET BENEVOLAT

- Bénévolat - Temps de travail

- Contribution du Conseil d'Administration et notamment du Président
- Professionnels de santé sollicités pour les groupes de travail Grand EST (commissions, conseil scientifique)

- Avantage matériel

Mise à disposition de salles et de leurs équipements à titre gracieux

* CHU de NANCY (notamment pour les réunions de notre conseil d'administration)

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE

Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice : néant

IV - CONSOLIDATION

L'association n'entre pas dans le périmètre de consolidation, par intégration globale, d'une autre société.

V - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il n'existe aucune immobilisation incorporelle à la fin de l'exercice.

VI - COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

L'association n'a pas, au cours de l'exercice, produit d'immobilisations pour elle-même.

VII - FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'association ne détient aucun titre ressortissant du domaine des filiales et participations, au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code de Commerce.

VIII - MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Sont présentés ci-après les tableaux : état des dotations et des acquisitions.

IX - AVANCES ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

X - PROVISION POUR RISQUES

Il n'y a pas de provision pour risques

XI - SUBVENTIONS

a) Subvention FIR DOS 2021

Budget accordé FIR DOS 2021 : 1 128 056 €
 Déduction correspondant aux crédits antérieurs : -117 723 €
 Subvention versée à la COPEGE : 1 010 333 €

La subvention versée a ensuite été redistribuée de la façon suivante :

FIR DOS	NEA	RPCA	RPL	Copège
Subvention versée ARS	305 895 €	208 762 €	401 736 €	93 940 €
Détail des crédits antérieurs intégrés à l'exercice 2021	28 795 €	55 134 €	4 382€	29 412 €
Subvention accordée ARS	334 690 €	263 896 €	406 118 €	123 352 €

b) Subvention FIR Dépistage néonatal de la Surdit  congenitale

Subvention accordée et versée à la COPEGE = 118 987 €.

La subvention versée a ensuite été redistribuée de la façon suivante :

FIR DPSPSE	NEA	RPCA	RPL	ARCAMMHE	COPEGE
Subvention versée	41 918,5 €	N/C	41 918,5 €	35 050 €	100 €

c) Subvention FIR Projet Réduire Prvalence des Femmes Enceintes Conso Alcool

Subvention versée et conservée par la COPEGE en 2020 = 184 920 €
 Cette subvention résulte d'un projet retenu en novembre 2020 suite à la réponse à un appel d'offre. Date de démarrage prévue initialement en 2021.
 Des dépenses ont été engagées en 2020 pour ce projet à hauteur de 28 570,99 €. Les fonds dédiés constatés en 2020 ont donc été diminués de cette somme en 2021. Il reste donc en fonds dédiés pour ce projet la somme de 156 349,01 €.

d) Les subventions FIR DOS 2021 et FIR DPSPSE Surdit  n'ont pas été utilisées enti rement par les structures membres de la COPEGE.

Les reliquats suivants feront donc l'objet d'une d duction sur les prochaines subventions accordées par l'ARS.

Reliquat 2021	NEA	RPCA	RPL	Copège
FIR DOS				18 894,17€
FIR DPSPSE				N/C

XII - METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES DEPRECIATIONS

- Amortissements

Est présenté ci-après le tableau édition des dotations détaillant les situations et mouvements de l'exercice,

ainsi que la ventilation des dotations de l'exercice.

- Provisions et dépréciations

Aucun indice significatif de dépréciation sur immobilisations n'a été identifié.

XIII - COUT DE PRODUCTION DU STOCK

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production du stock.

XIV - ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

Information sans objet, car il n'est pas détenu de stocks fongibles.

XV - ELEMENTS DECOMPOSABLES

Il n'a pas été identifié, ni à l'ouverture, ni durant l'exercice d'actifs décomposables significatifs.

XVI- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

A la clôture de l'exercice, ces postes se sont élevés à :

- Charges constatées d'avance : Néant
- Produits à recevoir sur créances : Néant

XVII - AMORTISSEMENTS DES PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS

Information sans objet, car l'association n'a pas souscrit d'emprunt comportant des primes de remboursement.

XVIII - FONDS ASSOCIATIFS

Aucun fonds associatif n'a été versé

XIX - RESULTAT DE L'EXERCICE CORRIGE

Le résultat de l'exercice n'a pas été affecté par l'application de la législation fiscale pour le calcul des amortissements et des provisions.

XX - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Il n'a pas été contracté de dettes garanties par des sûretés réelles.

XXI - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - CHARGES A PAYER SUR DETTES

- Produits constatés d'avance

Il n'existe pas de produits constatés d'avance en fin d'exercice.

- Charges à payer sur dettes

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, est la suivante :
cf tableau ci-joint

XXII - ENTREPRISES LIEES

Aucune créance ou dette figurant respectivement, soit à l'actif, soit au passif, ne concerne des entreprises liées, ou en participation.

XXIII - ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES

cf tableau joint

XXIV - ECARTS DE CONVERSION

Aucune opération en devises ne figure dans les soldes des comptes de tiers en fin d'exercice. Par suite, les écarts de conversion n'ont pas de raison d'être mentionnés.

XXV - CREDIT BAIL

Aucune opération de crédit-bail n'est en cours à la clôture de l'exercice.

XXXVI - REPRISE D'AMORTISSEMENTS

Aucune reprise d'amortissements n'a été effectuée au cours de l'exercice, hormis celles relatives aux cessions.

XXVII - METHODES DE REEVALUATION

L'entreprise n'a pas procédé à la réévaluation de son bilan.

XXVIII - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Aucun engagement n'a été donné ou reçu à la fin de l'exercice.

XXIX - PARTS BENEFICIAIRES

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

XXX - PENSIONS

Aucun engagement en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés, n'a été contracté au profit des dirigeants, des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

XXXI - REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

Ce montant n'est pas indiqué, car cela conduirait à divulguer une information de caractère personnel.

XXXII - NOMBRE DE SALARIES

L'effectif moyen du personnel est de 0.

Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Révaluations	Acquisitions	Diminutions		
				Virement p.a. p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement			7 060			7 060
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			7 060			7 060
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Autres instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 000		1 000		1 000	1 000
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000		1 000		1 000	1 000
FINANCIERES						
Participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	1 000		8 060		1 000	8 060

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement				
Autres		1 484		1 484
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 484		1 484
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	333		333	667
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	333		333	667
TOTAL	333	1 817		2 151

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2021
Total des Charges à payer		34 350
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 525
<i>Frs. factures non parvenues</i>	4 525	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		1 000
<i>Frs immo. factures non parvenues</i>	1 000	
Autres dettes		28 826
<i>Charges à payer</i>	28 826	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		18 200		18 200
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés		480		480
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		18 680		18 680
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Etat exprimé en euros		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts dettes ets de crédit à l'an max. à l'origine					
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		14 085			
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxes sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés		1 000			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		28 826			
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 272			
TOTAL DES DETTES		45 182		45 182	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

EXPERTIS PARTENAIRES et ASSOCIÉS
Commissaire aux comptes

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 272	1 272
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 272

EXPERTIS PARTENAIRES et ASSOCIÉS
Commissaire aux comptes

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				156 349
FIR PROJET REDUIRE PREVALENCE DES FEMMES EN	184 920	28 571	18 894	18 894
FIR DOS 2021 reliquat			11 756	11 756
PROJET COROPREG				
TOTAL	184 920	28 571	30 650	186 999

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		5 576		5 576
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL		5 576		5 576